

60 partie de la consultation, tout ce qui est dit au cours de l'audience est enregistré. La transcription  
des notes sténographiques sera accessible sur le site Internet de l'Office dans une semaine  
environ.

65 Je veux aussi mentionner que la commission est soutenue dans son travail par monsieur  
Gilles Vézina qui est attaché de recherche et de documentation à l'Office; par monsieur  
Ousmane Kouyate qui est préposé à l'accueil et que vous avez sans doute rencontré; et de  
même que par madame Brunelle-Amélie Bourque qui assure toute la logistique des  
consultations.

70 La séance de ce soir prendra fin vers, attendez, vers 22 h oui, si tout se déroule comme  
prévu. Nous prendrons une pause d'une dizaine de minutes à mi-parcours.

75 Enfin, comme vous le savez, la commission tient à ce que le climat demeure serein. Je  
rappelle donc que les propos malveillants ou les interventions qui portent atteinte aux droits  
fondamentaux ou à la réputation d'autrui ne seront pas reçus.

80 Comme il est de coutume en matière de consultation publique, si pour une raison ou une  
autre il y a avait des inexactitudes qui se glissaient dans les propos qui seront tenus ce soir, les  
représentants de la Ville pourraient user de leur droit de rectification. C'est la présidente qui leur  
accordera cette possibilité d'exercer ce droit à la fin de la séance seulement. Il s'agira, bien  
entendu, de rectifier un fait ou des données et non pas d'émettre un commentaire ou un avis de  
la part de la Ville.

85 Alors, sur ce, j'appelle monsieur André Ducharme et monsieur Luc Beaulieu pour  
présenter leur mémoire.

Alors, Messieurs bienvenus.

90 **M. LUC BEAULIEU :**

95 Bienvenue. Merci de nous recevoir. Alors, on se présente, mon nom est Luc Beaulieu, je suis président du syndicat de copropriété du Profil-O. Évidemment, vous l'avez tous reconnu, je suis accompagné d'André Ducharme qui est administrateur aussi sur le conseil d'administration du syndicat de Profil-O.

100 Alors, comme vous nous avez invités à le faire, on n'est pas ici pour vous donner une version réchauffée de notre mémoire, mais d'attirer votre attention peut-être sur les aspects que nous même on estime les plus importants. Mais avant de procéder, je vous rappelle qu'on a essentiellement trois thèmes qu'on veut aborder avec vous. Le premier, c'est le désenclavement de la Cité du Havre et évidemment ce qui en découle, c'est-à-dire du transport en commun et la mobilité. C'est moi qui vais adresser ce thème. Et André va vous entretenir de la vocation et du développement du terrain vacant qui est situé entre le Profil-O et le centre des arts. Et aussi, si on a le temps, quelques petites pistes de réflexion pour les améliorations et l'embellissement de notre quartier.

105 Alors, sans plus tarder, d'ailleurs une image vaut mille mots. Lorsqu'on regarde justement une carte géographique du quartier, la première chose qu'on constate c'est que notre Cité du Havre est totalement enclavée. On est presque totalement séparé de tous les secteurs voisins, je parle ici autant de L'Île-des-Soeurs qu'évidemment le secteur de Bridge, Griffintown et ça va surprendre tout le monde, mais le centre-ville de Montréal.

115 Je ne vous embêterai pas avec ça, mais vous savez que pour aller au secteur du Bridge et du bassin Peel, essentiellement on a des liens de pistes de cyclable et des liens piétonniers, mais qui sont soit partiels ou même dangereux. Je vais plutôt insister sur le fait qu'il est impossible, comme je viens de vous le dire, de se rendre directement de la Cité du Havre au centre-ville de Montréal, parce qu'il n'y a aucune piste cyclable et il n'y a aucun, non plus, de passage piétonnier pour s'y rendre. Alors, qu'est-ce qu'il faut faire, il faut faire un détour, à pied aussi, par la rue Mill jusqu'au pont qui traverse le bassin pour se rendre dans le Vieux-Montréal.

120            Alors, je ne sais s'il y a quelqu'un qui l'a déjà essayé, mais il y a sûrement une meilleure façon pour des citoyens de la Cité du Havre de se rendre au centre-ville de Montréal, puis on en propose.

125            Finalement, on le constate aussi puis on le déplore, il n'y a aucun lien cyclable ni même piétonnier qui nous relie directement aussi avec notre quartier voisin. Et c'est important, parce que c'est le centre de service de notre secteur, c'est-à-dire L'Île-des-Soeurs.

130            Donc, parmi toutes les propositions il y en a seulement deux sur lesquelles on veut attirer votre attention. On en fait plusieurs dans notre mémoire. Pour cette partie-là de notre mémoire, c'est sûr qu'on aimerait qu'on continue la démolition de l'autoroute Bonaventure qui s'est amorcée, comme vous le savez, un peu plus près du centre-ville, pour transformer ça en boulevard urbain. On pense que c'est la meilleure solution. Il s'agit juste de continuer ce qu'on a commencé en allant plus loin vers le fleuve.

135            Vous devez vous questionner sur comment est-ce qu'on va faire pour enjamber le bassin Peel et la voie ferrée. Eh bien, ça sera soit par un viaduc ou un tunnel. Ça se voit un peu partout dans le monde. On n'est pas obligé d'avoir une autoroute comme on a là pour faire ça. On peut faire ça avec des moyens plus restreints. Et comme je vous le dis, on voit ça un peu partout.

140            Et l'autre chose sur laquelle on insiste oralement aujourd'hui, c'est qu'il faut aussi en attendant, parce qu'on sait bien qu'on ne démolira pas cette partie-là de l'autoroute Bonaventure demain matin. Il faudrait qu'en attendant on ait immédiatement des mesures sécuritaires pour rendre accessibles la Cité du Havre puis les secteurs voisins. Alors, on pense à des sentiers pédestres évidemment et des pistes cyclables, je le répète, sécuritaires.

145            Ce qui m'amène à la partie du transport en commun. Alors, un autre constat qu'on fait ou peut-être qu'il en existe ailleurs à Montréal, mais on ne les connaît pas. Vous pourriez peut-être nous informer. Mais on est sans doute un des seuls quartiers, si on n'est pas le seul, où on n'est desservi par aucun circuit d'autobus municipal. Si bien que le seul arrêt d'autobus qu'on a c'est la

150 168 qui est justement sur la rue des Moulins, mais ça, c'est à peu près à un kilomètre de notre  
édifice Profil-O. Même en été ce n'est pas un cadeau de faire ça, en hiver on n'y pense même  
pas, nos trottoirs sont mal déneigés, mais ça, c'est un autre problème. Alors, pour palier à ce  
problème-là, les trois édifices, alors Habitat 67, Tropiques Nord et nous au Profil-O on finance à  
même nos frais de condos une navette privée avec des chauffeurs, tout ça, on s'occupe de tout  
155 ça, qui offre un service de sept heures à sept heures tous les jours, sept jours par semaine. Mais  
il faut bien le dire, c'est pas normal, on est des citoyens comme tout le monde. On paye nos  
taxes. Il me semble qu'on aurait droit à avoir un circuit d'autobus comme tous les autres.

160 Alors, c'est ce qu'on vous demande dans notre proposition principale sur ce chapitre,  
c'est-à-dire d'avoir un circuit d'autobus, qui, c'est pas compliqué, va passer par le casino de  
Montréal et va partir de la station de métro Jean-Drapeau pour se rendre probablement, en  
attendant par la rue des Moulins, mais un jour peut-être par le boulevard urbain jusqu'au centre-  
ville de Montréal.

165 Pour ce qui est de la mobilité, je vais être encore plus court, parce que vos collègues de  
cet Office qui ont mené la consultation sur le parc Jean-Drapeau nous ont entendu André et moi.  
On a fait valoir le point de vue qui est là-dedans et on a été entendu et on n'a pas été surpris, on  
a constaté de façon agréable que nos propositions avaient été retenues. Donc, on demande  
essentiellement s'il y a des mesures de mitigation du trafic de transit sur l'avenue Pierre-Dupuy,  
170 on demande qu'on reconnaisse, pas juste à Profil-O, pour les trois édifices, on a un statut  
particulier. Ça a déjà existé, je le souligne, pour ceux qui ne le savent pas, les années 2000 il y a  
déjà eu des vignettes, ce qu'on propose. J'ignore par contre pourquoi c'est disparu. Je crois que  
c'est disparu parce qu'on a re-permis le trafic de transit. Il avait été interdit pendant une période  
de temps.

175 Donc, ce qu'on voudrait c'est d'avoir un statut qui nous permet encore d'avoir l'accès au  
pont Jacques-Cartier, évidemment à la rue Mill, puis on a exprimé abondamment pourquoi, dans  
votre mémoire et dans celui qu'on a déposé devant les autres commissaires et qu'on a annexé à  
notre mémoire aussi. Donc, j'espère que vous recevrez aussi avec attention cette demande-là.

180 Ça me permet maintenant de passer la parole à André.

**M. ANDRÉ DUCHARME :**

185 Merci. Quand on regarde la Cité du Havre on constate effectivement qu'il y a Habitat 67, il y a Tropiques Nord et Profil-O et il y a un grand terrain entre Profil-O et le Mels et l'ancien musée d'art contemporain. Nous on est voisin immédiat de ce terrain-là. Donc, forcément c'est quelque chose qui préoccupe énormément les copropriétaires du Profil-O, c'est quelque chose dont on entend parler beaucoup. Il y a beaucoup de questionnements à savoir, est-ce qu'il va y avoir du développement, comment ça va être fait, et cetera, et cetera.

190 Ce qu'on constate c'est qu'au départ, c'est pas souhaitable qu'il y ait un développement massif comme on a pu observer dans certains autres quartiers de Montréal. Évidemment, l'exemple qu'on donne toujours c'est Griffintown, pour toutes sortes de raison, entre autres parce que géographiquement parlant, physiquement parlant, la Cité du Havre n'est pas faite pour absorber ce genre de développement là. On a déjà des problèmes d'enclavement, on a déjà des problèmes d'accès. Il y a une seule rue qui mène à la Cité du Havre, et de la façon que la Cité est faite il ne peut pas y en avoir deux, il ne peut pas avoir trois voies d'accès à la Cité du Havre, à moins de démolir les édifices qui sont à l'entrée de la Cité du Havre, ce qui m'étonnerait beaucoup.

200 Donc, il y a comme une limite à ce que la Cité peut absorber comme complexe résidentiel. On ne s'oppose pas à ça. On va en reparler. Mais je pense qu'il y a une priorité qui doit être mise de l'avant pour protéger ce terrain-là, qui pour l'instant est un terrain vague. Nous autres, on a tendance à le voir comme un parc, mais c'est pas un parc. C'est un terrain qui est entretenu, qui est vague, mais qui n'est pas surveillé. Ce qui nous pose des problèmes au niveau sécurité entre autres.

205

Donc, ce qu'on priorise c'est le développement d'un parc, mais d'un parc pour les Montréalais, c'est-à-dire on essaie de trouver des scénarios qui feraient en sorte que ce parc-là

210 puisse servir à tout le monde. Évidemment, le premier scénario qui me vient à l'esprit, on n'est pas les seuls à avoir pensé à ça, c'est un parc commémoratif de l'Expo 67, parce que présentement sur ce terrain-là il reste des témoignages de l'Expo, qui sont assez importants. Les chemins sont encore là. Il y a des escaliers. Il y a des restes de lampadaires, malheureusement se sont des restes, mais il y aurait peut-être moyen de remettre ça à jour.

215 Il y a une sculpture qui est en train de rendre l'âme. Ça serait le temps de la sauver. Et un peu partout il y a des sculptures de l'Expo qui sont entreposées, qui pourraient revenir sur le site. Il y aurait moyen de faire parcours intéressant. Il y aurait moyen d'intégrer ça peut-être à Cité Mémoire qui existe déjà à Montréal, de faire appel à des technologies plus modernes pour  
220 faire des parcours avec la réalité augmentée. C'est quelque chose qui pourrait être intéressant, sans nécessairement que ça soit uniquement ça le parc.

Parce que oui, si c'est un parc, il y a moyen d'y aller pour d'autres raisons, mais que la raison d'être principale de ce parc-là ça soit un témoignage de l'Expo 67. Ça existe dans d'autres  
225 villes. Moi j'ai visité des villes, on pouvait visiter comme ça des endroits qui rappelaient des grands moments de l'histoire de la ville. Et il y a un intérêt, déjà il y a un parcours touristique qui existe. On voit passer, nous, des touristes sur Pierre-Dupuy régulièrement qui vont à Habitat et qui continuent vers les îles. Ça pourrait être intégré à ça. C'est un des scénarios.

230 L'autre scénario c'est d'en faire, parce que je sais qu'il y a beaucoup de demandes pour ça, il y a des gens qui vous en ont parlé ici, c'est de faire un endroit récréatif. Donc, d'avoir des lieux de pratique pour des sports qui feraient en sorte que des gens, d'un peu partout de Montréal, pourraient venir profiter de ce lieu-là, qui demeurerait à la base un parc, mais auquel on pourrait intégrer ce genre d'infrastructure là. Il y a de la place. On parle même d'un parc canin.  
235 C'est drôle à dire, mais il n'y en a pas tant que ça dans le quartier ici et c'est un endroit où ça pourrait être développé. Encore une fois, il y a de la place.

L'accès au fleuve est important aussi. Une promenade sur le bord du fleuve, je pense que ça serait envisageable, tout le monde pourrait en profiter. Encore une fois, on a vraiment un

240 souci de faire en sorte que ce lieu-là ne soit pas uniquement un lieu de voisinage, c'est-à-dire  
c'est un lieu qui pourrait profiter à l'ensemble du quartier et à l'ensemble de la Ville.

245 Pour ce qui est du développement résidentiel. S'il y a à en avoir, on pense que ça devrait  
respecter l'esprit des lieux, l'esprit de ce qui est déjà là. C'est-à-dire que si on regarde le  
panorama de la Cité du Havre, on a trois édifices, à peu près d'égale hauteur, qui sont séparés à  
peu près d'égale distance les uns des autres, et on pense que ça devrait continuer. S'il y a à y  
avoir quelque chose, il faudrait que ça soit dans cet esprit-là, c'est-à-dire sur le bord de Pierre-  
Dupuy pour continuer de préserver l'espace vert qui est là avec, entre chaque édifice, le même  
espacement que celui qui est là. On parle peut-être de trois complexes, pas d'avantage. Mais on  
250 pense que, comme je disais tantôt, étant donné la structure géographique de la Cité du Havre,  
c'est difficile d'admettre plus que ça. Alors, voilà pour le côté du terrain à développer.

255 On a d'autres recommandations. On n'a pas à insister là-dessus. C'est davantage des  
trucs d'amélioration de quartier. Bon, des trottoirs à refaire, le parc au bout, le parc Dieppe a  
vraiment besoin d'aide. Il a souffert beaucoup des dernières crues des eaux. Il y a des parties du  
parc qui sont carrément condamnées auxquelles on n'a plus accès. Je dirais même que c'est  
dangereux. Donc, il y a quelque chose à faire à ce niveau-là aussi. La sécurité dans le terrain  
tant qu'il n'arrive rien d'autre que ce qu'il y a là. C'est important pour nous aussi.

260 Alors voilà.

**LA PRÉSIDENTE :**

265 Petite question de précision. Quand vous parlez des affaissements qu'il y a eu au parc.

**M. ANDRÉ DUCHARME :**

Oui.

270 **LA PRÉSIDENTE :**

Nous, on l'a visité, je pense que c'était au printemps. On n'a pas remarqué ça.

275 **M. ANDRÉ DUCHARME :**

Il y a des sections qui sont fermées vers, plus on va vers la pointe, vers la gauche, il y a une section, pas loin d'où est la plaque commémorative qui a été inaugurée il y a deux ans quand le parc a changé de nom, juste en face de ça, c'est interdit d'accès maintenant. Et on voit même que le parc s'est affaissé à cet endroit-là.

280

**LA PRÉSIDENTE :**

Bien. Je vais passer la parole à mes collègues pour poser des questions. Peut-être, David, si tu veux commencer?

285

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

290 D'accord. Je vais tout de suite vous reprendre de votre première proposition. Et, Monsieur Ducharme, je pense, c'est ça. Non, pardon. Je m'excuse, Monsieur Beaulieu. Et ça concerne, bien nous avons entendu en après-midi le mémoire de vos voisins. Et bon, ils sont très ressemblants pour l'ensemble, mais une différence fondamentale que nous observons est, c'est quant à l'autoroute Bonaventure.

295 Eux, proposent de conserver la partie surélevée qui est aménagée en dessous, éclairage, piste cyclable, piéton, puis garder le transit camions et voies ferrées. Vous, vous proposez de rabaisser l'autoroute Bonaventure et de l'intégrer dans la trame de rue existante.

Alors, si j'ai bien compris, est-ce que c'est ça que vous proposez?



300 **M. ANDRÉ DUCHARME :**

Si je peux me permettre. Parce que dans notre mémoire également il est mention de l'aménagement, en fait tant que l'autoroute est là telle qu'elle est.

305 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Oui, j'ai saisi.

310 **M. ANDRÉ DUCHARME :**

On se rejoint là-dessus pour ce qui est de l'aménagement.

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

315 C'est ça, mais long terme?

**M. ANDRÉ DUCHARME :**

320 Oui, à long terme. On pense que ça devrait être transformé en boulevard urbain, ça, c'est certain. J'ai l'exemple de Boston, ce qui a été fait à Boston a changé complètement le portrait de la ville. Ce qu'ils ont appelé le « Big Dig », remplacer l'autoroute surélevée par, dans ce cas-là c'était souterrain, mais ça a changé carrément l'esprit de la ville. Et ce qui a été fait du côté montréalais de l'autoroute Bonaventure, on peut s'entendre que c'est une réussite et je pense que ça doit être poursuivi.

325

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

C'est ça. Bien d'où ma question. Alors, c'est donc une différence fondamentale de le mettre en tunnel, ça disparaît au fond?

330 **M. ANDRÉ DUCHARME :**

Ou en boulevard urbain.

335 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Mais boulevard urbain, la surface c'est autre chose. Parce que vous avez beaucoup de trafic rue Mill, les camions en vrac, les chemins de fer qui traversent à niveau. Alors, on vous demandait comment vous...

340 **M. ANDRÉ DUCHARME :**

345 Mais pour l'instant il n'y a pas d'aménagement. Pour l'instant, c'est une autoroute surélevée et quand on se promène là autrement qu'en auto, c'est sauve-qui-peut. C'est carrément ça. C'est extrêmement dangereux. Donc, faire l'exercice de partir de la Cité du Havre et de marcher jusqu'à la Pointe-du-Moulin à pied, il faut vraiment vouloir. On le fait parce qu'on n'a pas le choix, mais on se pose des questions à chaque fois. C'est même dangereux, parce qu'on est obligé à un certain moment de marcher sur la piste cyclable et même ça c'est dangereux.

350 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

J'en conviens. Merci.

355 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Ma question s'adresse à vous encore, Monsieur Ducharme, puisqu'on parle des terrains, du terrain.

360 **M. ANDRÉ DUCHARME :**

Oui.

365 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Alors, vous faites deux propositions. Il y a deux propositions. J'aimerais vous entendre en réfléchissant à l'objet de cette consultation qui est « repenser l'avenir du secteur Bridge-Bonaventure ». Est-ce qu'il y a une des deux propositions qui est plus appropriée dans votre esprit?

370

**M. ANDRÉ DUCHARME :**

Bien, c'est drôle parce que j'ai suivi un petit peu les dépôts qui ont été faits ici, et il y a comme une espèce de consensus autour de l'Expo 67 évidemment. Idéalement, dans un monde parfait, c'est ce qui se ferait, mais est-ce qu'on est dans un monde parfait? Je ne sais pas.

375

**Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

O.K. Donc, ça serait votre scénario?

380

**M. ANDRÉ DUCHARME :**

Oui. Scénario 1, et on l'a d'ailleurs appelé scénario 1.

385 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Oui, d'accord.

390 **M. ANDRÉ DUCHARME :**

Mais l'autre scénario n'est pas mauvais non plus.

395 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Donc, et en lien avec ce qui se fait au parc Jean-Drapeau aussi?

400 **M. ANDRÉ DUCHARME :**

Oui, exactement.

**Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

405 Qui est dans le même esprit.

**M. ANDRÉ DUCHARME :**

410 Oui. Mais ce qui a été fait au parc Jean-Drapeau, bon, il y a beaucoup d'aménagements, d'espaces de divertissement et il y a certaines personnes qui ont déploré justement le fait que l'esprit de l'Expo n'était peut-être pas aussi présent que ce qu'il devrait être. Moi je suis un nostalgique, alors. Puis on n'est pas les seuls. J'ai vu qu'on était plusieurs à parler de ça. Alors, visiblement il y a une préoccupation. Est-ce que c'est viable? Je ne sais pas. D'où le scénario 2.

415 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

C'est ça, d'où le scénario 2. Vous vouliez ajouter quelque chose? C'est bon, merci.

420 **M. ANDRÉ DUCHARME :**

C'est bon. Merci à vous.

425 **LA PRÉSIDENTE :**

Vous avez fait, je pense que c'est vous aussi, Monsieur Ducharme, qui avez fait appel aussi, c'était clair dans votre mémoire, à ce que tout développement résidentiel respecte l'esprit des lieux et les développements existants.

430 Pourriez-vous développer un petit peu plus là-dessus?

**M. ANDRÉ DUCHARME :**

435 Bien, j'en parlais un peu tantôt, quand on voit vraiment la Cité du Havre et qu'on regarde les trois buildings qui sont là, puis c'est un peu un hasard parce qu'ils ont été faits dans trois décennies différentes. Mais il y a quand même un lien entre ces trois édifices-là, il y a quand même un esprit. Je veux dire, Profil-O aurait pu être construit sur 42 étages et ça n'aurait pas été une bonne idée. Je pense qu'on est quoi, une quinzaine d'étages. C'est la même chose pour les trois autres édifices. Et on pense que s'il y a à y avoir quelque chose, j'imagine mal à la Cité du  
440 Havre sur les terrains qui ne sont pas développés, j'imagine mal des tours de 50 étages. Ça gâcherait complètement l'esprit de cet endroit-là.

445 J'ajouterai d'ailleurs que bon, moi ça ne fait pas longtemps que j'habite là, ça fait deux ans, mais je l'ai fait par choix. Je l'ai fait parce que certains développements ne me convenaient pas. Griffintown, ça ne m'attirait pas, la pointe nord de L'Îles-des-Soeurs ça ne m'attirait pas, et je trouvais qu'à la Cité du Havre il y a quelque chose qui doit être préservé, même si oui il pourrait y avoir encore de la place pour du développement, mais selon certains barèmes. Et il y a vraiment un espace vert qui est magnifique et ça serait une très, très, très mauvaise idée de sacrifier cet espace-là.

450 **LA PRÉSIDENTE :**

Ce qui crée des dégagements aussi c'est important dans votre proposition.

455 **M. ANDRÉ DUCHARME :**

Oui, oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

460 O.K. Merci. Ça va.

**M. LUC BEAULIEU :**

Juste pour compléter.

465

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui, allez-y.

470 **M. LUC BEAULIEU :**

475 C'est probablement ce qui différencie le plus Profil-O de nos voisins. Et je l'attribue au fait qu'on est immédiatement voisin évidemment du terrain vague. Si vous constatez dans le mémoire de nos deux voisins, il n'y a pas, passez-moi l'expression, il n'y a pas de plan B. C'est un parc, un parc et un parc. Nous, on pense que si cette solution qui est la solution idéale, André vous l'a dit, n'était pas retenue bien, on a pensé que c'était peut-être nécessaire de proposer un plan B, mais à des conditions extrêmement sévères dont on vient de vous résumer l'essentiel.

480 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Alors, ils nous restent à vous remercier de nous avoir présenté votre mémoire.

485 **M. LUC BEAULIEU :**

Merci beaucoup.

**LA PRÉSIDENTE :**

490 Merci beaucoup. J'invite maintenant, monsieur Derek Robertson, s'il vous plaît. Bonsoir, Monsieur.

**M. DEREK ROBERTSON :**

495 Bonsoir, Madame et Monsieur, merci de nous accueillir ici, c'est très important d'avoir une façon de s'exprimer. Sans l'Office de consultation publique de Montréal nous, les citoyens, n'avons aucun vraiment endroit de s'exprimer.

500 Moi, j'ai fait mon petit PowerPoint en anglais. Je vais m'exprimer en français puis en anglais, faire du back et forth.

**LA PRÉSIDENTE :**

Allez-y en anglais, sans problème.

505

**M. DEREK ROBERTSON :**

Reimagining for Century 21, a community of communities. Il y a déjà plusieurs choses qui sont déjà décidées. Much has been decided. Plans for the majority of land slated for